



Paris, le 16 juin 2009

Madame, Monsieur,

La crise économique que nous traversons aggrave le problème structurel que connaît notre pays sur l'emploi des jeunes depuis de trop nombreuses années. Cette situation, conduisant à sacrifier une partie de notre jeunesse, c'est-à-dire de notre avenir, nous ne pouvions l'accepter sans agir.

Pour y remédier et préparer dès aujourd'hui la sortie de crise, le Président de la République a annoncé le 24 avril 2009 un plan de soutien à l'emploi pour 500 000 jeunes. Cinq mesures exceptionnelles et applicables immédiatement doivent permettre de faciliter l'insertion des jeunes de moins de 26 ans dans le monde de l'entreprise. Ces mesures apportent ainsi une aide substantielle à tout employeur décidant de recruter un jeune jusqu'au 30 juin 2010. Elles ont été prises après avoir entendu les acteurs du monde économique qui nous ont dit qu'elles correspondaient à leurs besoins.

Cet effort exceptionnel pour l'emploi des jeunes est une formidable opportunité pour les entreprises de notre pays. En investissant dans la formation des jeunes, au travers notamment des formules d'alternance, c'est son avenir qu'une entreprise construit ; c'est aussi la compétitivité de la France de demain qu'elle prépare.

Cette mobilisation collective ne sera efficace que si chaque employeur est informé des mesures mises en place pour soutenir l'embauche des jeunes. Nous comptons sur votre engagement et votre détermination pour relayer et diffuser ces informations le plus largement possible dans votre réseau. Vous trouverez en pièce jointe, le détail de chacune des mesures, les avantages qu'elle procure et les modalités pratiques pour pouvoir bénéficier de ces aides.

Indépendamment d'un espace web dédié ([www.entreprises.gouv.fr/jeunesactifs](http://www.entreprises.gouv.fr/jeunesactifs)), nous mettons à votre disposition divers outils pratiques vous permettant de relayer cette information à travers vos supports habituels de communication (demandes à adresser à [mcom.dgefp@finances.gouv.fr](mailto:mcom.dgefp@finances.gouv.fr)).

En vous remerciant de votre engagement, nous vous prions de croire à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

**Christine LAGARDE**  
Ministre de l'Économie,  
de l'Industrie et de l'Emploi

**Laurent WAUQUIEZ**  
Secrétaire d'État  
chargé de l'Emploi

**Martin HIRSCH**  
Haut Commissaire  
à la Jeunesse